

des ALPES-MARITIMES

L'AN DEUX MIL NEUF, ET LE VENDREDI 30 OCTOBRE A 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE, LE JEUDI 22 OCTOBRE 2009 S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEINI, MAIRE.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 29
présents : 25
votants : 28

25 PRESENTS : Mesdames et Messieurs MEINI, BETTATI, BRUN, LAMY, TRANI, SIEGEL, ROGGERI, TOSELLO, SCIARRI, RENAUDO, CUER, LANGLOIS, VALENZA, AUDDINO, DURAND, FOUREL, MERLINO, FONTAINE, SANTINI, BAGNIS, ALFONSI, PIGNAL, MONROLIN, LEFEVRE, SCOTTO.

03 REPRESENTES : Mesdames et Messieurs HULLIN par TRANI, CARRE par SCIARRI, OCELLI par ALFONSI.

01 ABSENT : Madame BENALI-KAHLOUL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Vanessa SIEGEL.

RAPPORTEUR : Laurence SCIARRI.

O B J E T :

A la suite du vote du Budget Primitif 2009, qui, au titre des investissements, prévoit l'extension du cimetière du Montgros, la municipalité souhaite s'assurer le concours financier du Conseil Général, celui-ci pouvant intervenir dans le financement de ce type de travaux.

EXTENSION CIMETIERE

DEMANDE
DE SUBVENTION
AUPRES DU
CONSEIL GENERAL

Le coût de ce projet est estimé à 249 000 € HT soit 297 804 € TTC, il est proposé le plan de financement suivant :

- Conseil Général 62 250 €
- Fonds de concours 83 321 €
- Commune 152 233 €.

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver le coût prévisionnel de la dépense, estimée à 297 804 € TTC,
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Général,
- d'approuver le plan de financement proposé.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2009.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent la proposition ci-dessus à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE,

CERTIFIE EXECUTOIRE

MICHEL MEINI

Reçu en Préfecture
ou Sous Préfecture

le : 12/11/2009

Publié ou Notifié

le : 12/11/2009